

LE JOURNAL DE RUMIGNY

Bulletin d'information municipale

Numéro 2

septembre 2014

EDITORIAL

Alain GEST à la rencontre des élus communaux.

Le Président d'Amiens Métropole s'est engagé à rencontrer, dès le début de son mandat, l'ensemble des maires des communes de la communauté d'agglomération. Il est venu en mairie de Rumigny le mercredi 20 août dernier, accompagné de son attaché parlementaire, Mathieu WEINACHTER et de son Directeur de cabinet, Jean-Marc ALBERT. Il a été accueilli par Dominique EVRARD et François BONNECHERE.

Cette visite a permis d'aborder les principales préoccupations communales, et notamment celles qui sont en relation avec les compétences exercées par Amiens Métropole :

Il nous a confirmé que les travaux de voirie réalisés en 2013 à Rumigny étaient initialement prévus en 2015.

Cependant, il n'a pas exclu que la révision de la programmation d'autres communes permette d'affecter une petite enveloppe de crédits à Rumigny en 2015 pour réaliser - par exemple - l'aménagement du rond-point à l'intersection des routes départementales. Le conseil municipal a anticipé cette éventualité en entamant une réflexion sur la programmation des travaux souhaités dans les prochaines années.

Parmi les autres projets qui seront soumis à l'étude des services d'Amiens Métropole : la revitalisation de la place de la mairie et les aménagements de sécurité en entrée de village.

Le « fonds de concours », qui correspond à une participation de la commune à hauteur de 30% du montant de tous les travaux sera désormais incontournable.



La question de l'assainissement des eaux usées se pose de la même façon à Rumigny que sur quatre autres communes de l'intercommunalité : Pissy, Revelles, Saint-Sauflieu et Hébecourt. Amiens Métropole a acté que, jusqu'à 2016, ces communes resteront en zone d'assainissement non collectif. En effet, d'ici là, les financements disponibles ont été réservés à la mise aux normes des installations qui existent déjà sur d'autres communes. Ce n'est qu'en 2017 qu'une décision sera prise pour ces 5 communes, en fonction de nouvelles études (en cours) et des répercussions sur le prix de l'eau. Il est déjà certain que le coût des travaux sera très supérieur au plafond que s'est fixé l'Agence de l'eau pour attribuer ses aides. Les divers problèmes liés à l'écoulement des eaux pluviales seront réétudiés par les services techniques d'Amiens Métropole, à l'exemple du fossé créé sur le parking du terrain de football, inefficace et non protégé. La réorganisation des services d'Amiens Métropole devrait assurer à l'avenir une meilleure coordination avec la commune.

Alain Gest s'est rendu sur la plate-forme de stockage des déchets verts. Il a constaté les nuisances du mauvais fonctionnement actuel, la fréquentation du site par des paysagistes et des particuliers habitant hors d'Amiens Métropole. Il va demander à ses services l'examen de cette situation. Faut-il un système de contrôle des entrées similaire à celui mis en place sur la recyclerie de Saint Fuscien ? La pose d'un portique à l'entrée pour restreindre l'accès aux particuliers est-elle envisageable ?

Il nous a laissé peu d'espoirs quant à un partenariat entre la commune et Amiens Métropole pour la rénovation de la salle des fêtes. En effet, une maîtrise d'ouvrage d'Amiens Métropole sur ce bâtiment est difficilement envisageable. En effet, ce type d'équipement n'est pas destiné à répondre à des besoins intercommunaux.

Enfin, la question d'une future desserte de Rumigny par les bus a été évoquée. Le sujet sera prochainement étudié par les services d'Amiens Métropole. Mais on peut craindre qu'en bout de ligne les bus soient souvent vides, pour un coût très important pour la collectivité. Amiens Métropole s'orientera plutôt vers un dispositif de parkings relais en entrée d'agglomération, en cohérence avec le réseau de bus de la ville.

Le maire
Dominique EVRARD

AU CONSEIL MUNICIPAL :

REUNION DU 19 MAI 2014

Le conseil municipal a procédé à l'élection des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

4 membres élus :

François BONNECHERE, Véronique DUQUESNE, Hélène FABRER, Marie-Claude BOUTIN.

4 membres nommés :

Véronique CAPELLIER, Marie ADT, Marie-Louise VELAY, Roger ASSELIN.

(Le CCAS a tenu sa première réunion le 28 mai 2014)

Il a également été question de la charte « écophyto » dont le but est dans un premier temps de diminuer d'au moins 50% l'utilisation des produits phytosanitaires. La commune s'engage à respecter la charte dans un délai de trois ans.

REUNION DU 20 JUIN 2014

Cette réunion a permis la désignation des délégués pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le 28 septembre prochain. Ont été élus titulaires : Dominique EVRARD, Véronique DUQUESNE, Florence MESSIO. Ont été élus suppléants : Richard MONNEHAY, Jean-Baptiste CARON et Vadim VANKERCKHOVE.

REUNION DU 26 JUIN 2014

Le conseil municipal a désigné Véronique DUQUESNE « référent social » en lien avec le SIVOM de Boves. Son rôle est d'apporter des réponses aux problèmes des personnes âgées et de leur famille.

Le conseil a décidé l'achat d'une nouvelle remorque.

Marie-Claude B.

L'INTEGRALITE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EST ACCESSIBLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE : www.rumigny.fr

UN « LOGO » POUR RUMIGNY.....LA COMMUNE PROPOSE UN CONCOURS



Afin de donner une image plus dynamique de notre commune, la commission « communication » s'est proposé d'adopter un « logo » qui la représentera.

Elle invite tous les habitants à proposer un projet et à l'adresser en mairie d'ici la fin du mois de novembre. L'auteur du projet retenu sera récompensé...

...Alors, à vos crayons !

Dominique E.

AU SYNDICAT SCOLAIRE : LA FETE DE L'ECOLE

La fête de l'école s'est déroulée le 28 juin à la salle des fêtes de Rumigny.

Le spectacle, préparé par les 4 classes du RPI, scindé en deux parties, a été présenté à tous les parents et à leurs amis.

La matinée a débuté par la prestation des enfants de la maternelle de la classe des MS/GS/CP qui nous ont remis en mémoire les comptines et chansons françaises.

L'après-midi, après la dégustation d'excellentes pizzas, le temps pluvieux n'a pas contrarié les jeux mis à la disposition de tous.



Puis ce fut la seconde partie du spectacle : Les élèves de la classe des CE1/CE2 ont joué les acteurs avec la mise en scène de pièces de théâtre. Quant aux élèves de la classe des CE2/CM1/CM2 de Grattepanche, ils nous ont permis, grâce à leur talent, d'assister à une comédie musicale. La journée se termina par le tirage de la tombola.



Cette fête de l'école fut réussie et le bénéfice favorisera le financement de nouvelles sorties scolaires.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée !

Marie-Claude B.

AU COMITE DES FETES : Le pique-nique républicain et le concours de boules du 14 juillet

Le soleil était au rendez-vous pour la trentaine de personnes qui ont partagé le contenu de leur panier sur le terrain scolaire le 14 juillet. Le bon vin de Bernard, la Piémontaise de Dominique et la tarte de Corinne ont notamment été plébiscités.



Une « première » réussie !

Les tasses de café ont été quelque peu bousculées à l'arrivée des premiers participants au traditionnel concours de boules.



La grenouille du jeu picard a gardé les pattes sèches ce jour là...



Un point très contesté...



Tu vois le « cochonnet » ?

Dix équipes se sont affrontées tout l'après-midi. Méline et Manon ont remporté le prix des plus jeunes. Côté adultes, Mathieu et Vincent sont sortis vainqueurs de la finale contre Bernard et Hélène...

Corinne B.

LA BALADE CONTEE DU 13 JUILLET

La retraite aux flambeaux 2014 avait pris un air de fête ! De l'avis général, et eu égard à l'originalité de l'animation proposée par la commune, ce fut une réussite !



Joël Dufresne, artiste conteur et musicien, nous a entraîné dans les rues de Rumigny, pour nous conter divers récits anecdotiques sur le village. Les enfants ont pu l'accompagner sur son triporteur !



L'animation s'est poursuivie par le traditionnel feu d'artifice tiré à Hébecourt. La balade s'est terminée au crépuscule, rue d'Amiens, où les participants ont accompagné Joël qui a entonné la chanson de « chl'araignée ».

Dominique.E.

Le BLOG du Comité des fêtes:
<http://cfrumigny.canalblog.com>

A LA BIBLIOTHEQUE :

Le rangement progresse...

Les samedis 5 juillet et 6 septembre, deux premiers chantiers de rangement de la réserve ont eu lieu avec succès. Résultat : de nombreux cartons de livres triés et un rangement par ordre alphabétique déjà bien avancé.



Merci aux volontaires, adultes et enfants, pour leur participation active ! Pour finaliser cette organisation, un prochain rendez vous de rangement sera proposé en octobre. Vous êtes bienvenus...

Dans les prochains bulletins d'informations de Rumigny, nous aimerions faire connaître ce qui vous plait en guise de lecture... Grands et petits, vous avez lu un livre que vous aimeriez partager ? Ecrivez et transmettez- nous un petit encart pour nous convaincre de le lire...

Hélène F.



On trie, on classe...

Annnonce de livres

Pour enfants et adolescents : Une série Manga sympathique relatant la vie d'un petit garçon : "Une sacrée Mamie" de Yoshichi Shimada et Saburo Ishikawa - Tomes 1 à 9 - possibilité de les réserver à la bibliothèque.

"Dans le Japon d'après guerre, Akihiro quitte Hiroshima, sa mère et son confort pour aller vivre à la campagne chez sa grand-mère. Il y apprendra les difficultés de la vie rurale, de la pauvreté mais il y fait face guidé par l'énergie, la bonne humeur de sa mamie et grâce au soutien de ses copains de classe, Ce manga autobiographique montre avec tendresse et humour la relation entre un petit-fils et sa grand-mère."

Claire et Bénédicte F.

Nouveaux horaires :

Grâce à de nouveaux bénévoles, la bibliothèque fait sa rentrée avec un horaire élargi :

Une permanence le samedi matin (10 h - 12 h) s'ajoute à celles du lundi (17 h - 19 h) et du mercredi (16 h - 18 h).

Acquisitions : à signaler parmi les nouveautés mises en rayon *Le Collier rouge* de J.C. RUFIN, *l'Enfant de Schindler* de Léon LEYSON, *Le Principe de Pauline* de D. Van CAUWELAERT, le dernier Harlan COBEN, *Six ans déjà*, et plusieurs BD dont un récent Alix : *La Dernière conquête*.

Amis lecteurs/lectrices de Rumigny, n'hésitez pas à nous faire part (oralement ou par écrit) de vos souhaits ou de vos coups de cœur. La Bibliothèque vous proposera bientôt de nouvelles animations. En attendant, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de Rumigny en participant, ne serait-ce qu'une fois par mois, à l'une des permanences.

Les bénévoles de la bibliothèque.

CHANGEMENT DU SITE INTERNET DE RUMIGNY

Le site de la commune est hébergé chez Somme Numérique à l'aide d'un système dénommé "Matrice". Ce système est progressivement abandonné.

Afin que les communes d'Amiens Métropole puissent conserver un site internet, Somme Numérique a déployé un outil plus moderne en créant une plateforme Wordpress. Le logiciel Wordpress est maintenu à jour de façon régulière et est adaptable à l'identité de la commune.

Somme Numérique aide les communes d'Amiens Métropole afin que tous les sites migrent sur Wordpress. Quatre conseillers municipaux de Rumigny ont participé en juin à une formation à cet outil. Ils préparent depuis cette date le nouveau site, qui pourrait être opérationnel en décembre prochain. D'ici là, le site actuel ne fera l'objet que de mises à jour.

Dominique E.

COMITE DES FETES : LES PROCHAINS EVENEMENTS

L'animation « Mon voisin est un artiste » aura lieu le dimanche 19 octobre à la salle des fêtes de Rumigny, en même temps que la bourse d'échange de plantes.

La bourse d'échange est la solution la plus économique d'enrichir son jardin. Le principe est simple : Vous prélevez quelques-unes des plantes qui se sont multipliées chez vous...et vous les échangez contre celles d'un autre jardinier. L'échange est gratuit et généralement accompagné de bons conseils...

Sans compter que l'échange peut porter sur des fruits et légumes, des graines, des confitures...

Dominique E.

NATURE / ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces verts

Notre commune s'est engagée à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques (désherbants et autres biocides) en ce qui concerne le traitement des espaces verts.



Ces substances, nocives pour l'homme et son environnement, s'infiltrant dans les sols puis contaminent les eaux des nappes phréatiques.

Cet engagement se traduit sous la forme d'une charte d'entretien des espaces publics proposée par l'agence de l'Eau Artois Picardie et le Conseil Régional de Picardie.

Il s'agit dans un premier temps (d'ici 2016) de diminuer d'au moins 50 % l'utilisation de ces produits.



Désherbage thermique

L'objectif à terme est d'abandonner l'usage des produits phytosanitaires à Rumigny au profit de méthodes de traitement alternatives (outils thermiques,...) plus respectueuses de l'environnement.

Avec l'adhésion à cette charte d'entretien, l'achat de matériel et l'accompagnement technique seront pris en charge à 100 % par Amiens Métropole et la F.R.E.D.O.N.¹ (organisme à vocation sanitaire) les deux premières années.

Cette démarche adoptée à l'unanimité par le conseil municipal s'inscrit dans une volonté affirmée de promouvoir des actions écoresponsables au sein de la commune.

¹ : <http://www.fredon-picardie.fr>

Jean.-Baptiste.C.

LA DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Principe

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux concernés :

Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin)

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante, car la commune est couverte par un plan d'occupation des sols.

Cette hausse du seuil à 40 m² ne s'applique pas si vos travaux :

- ajoutent entre 20 et 40 m² de surface,
- et portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m².

Dans ce cas là, un permis de construire est nécessaire.

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- le percement d'une nouvelle fenêtre
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

Constitution du dossier

Vous devez déclarer votre projet au moyen de l'un des formulaires suivants :

- **cerfa n°13703*03** pour une démarche tenant à la réalisation de travaux portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes, construction de piscine, garage, véranda, abri de jardin, extension, surélévation, clôture, modification de l'état initial du bâtiment.

- **cerfa n°13404*03** pour une démarche tenant à la réalisation de constructions, modification de construction existante, changement de destination, démolitions.

Ces formulaires sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R2028.xhtml>

Instruction du dossier :

Le dossier est à déposer (complet et en quatre exemplaires !) en mairie. La mairie consulte le cas échéant la DRAC si le projet est situé dans le périmètre de covisibilité avec les grilles classées du manoir.

Dominique E.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Rappel :

C'est le principal document d'urbanisme au niveau communal. Il exprime un projet de développement maîtrisé de la commune, conciliant cadre de vie, amélioration et densification de l'habitat, activités économique et agricole, préservation des éléments remarquables et des ressources, des espaces forestiers et naturels...

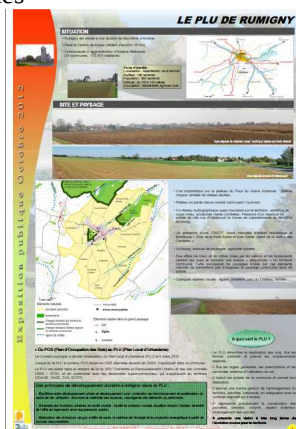
Le PLU succède au Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis l'année 2000. Il s'appuie sur le Code de l'Urbanisme et a progressivement été modifié en intégrant de nouveaux enjeux (patrimoine naturel, habitat, transport...).

Le PLU de Rumigny :

Pour Rumigny, commune de la métropole amiénoise, les objectifs du PLU doivent correspondre à ceux de la métropole mais aussi prendre en compte les particularités de la commune.

Le PLU est constitué de plusieurs éléments:

- un rapport de présentation
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- d'éventuelles Orientations Particulières d'Aménagement (OAP)
- une cartographie des différentes zones (document graphique du règlement)
- le règlement (décrit, pour chaque zone, la réglementation applicable)
- les annexes



Un des panneaux affichés en mairie

Les travaux en cours :

Pour la fin de cette année, il reste à intégrer au document les récentes modifications législatives, à compléter et valider la cartographie de tous les éléments du patrimoine remarquable et des différentes zones, valider le règlement pour chaque zone et enfin arrêter le règlement.

Le PLU devrait ainsi être soumis à enquête publique au premier trimestre 2015 et approuvé par le conseil municipal au printemps.

Richard M.

A L'ASSOCIATION DE CHASSE :

Le ball-trap des 31 mai et 1^{er} juin

Beau succès pour l'édition 2014 du ball-trap organisé par l'association de chasse de Rumigny. Il est vrai que l'équipe organisatrice est aux petits soins de la clientèle : On n'y vient pas que pour casser des assiettes...on en garde pour les amateurs de tripes !

Dominique E.



Une équipe dynamique au service des amateurs de tripes !

AU COMITE DES FETES



La fête des voisins 2014

La fête des voisins est désormais une institution à Rumigny. Elle s'est tenue cette année le vendredi 31 mai. Les participants ont tenu tête à la fraîcheur. Il est vrai que, du côté de la rue de Saint Sauflieu, les maîtresses de maison avaient tout prévu... Du coup, la fête s'est prolongée tard dans la nuit!



La bonne humeur était au rendez-vous.

RENTREE SCOLAIRE : NOUVEAUX HORAIRES ET « TAP ».

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu dans les 3 communes avec la mise en oeuvre des nouveaux horaires. Des ajustements ont été nécessaires les premiers jours auprès du transporteur dans le but de revenir aux horaires habituels.



Premiers essais...

Les temps d'activité périscolaires (TAP) gratuits après la classe les lundi, mardi et vendredi après-midi se mettent en place progressivement. Il est demandé que les enfants participent régulièrement à un atelier de vacances à vacances.

Dominique C.

LES CLUBS ONT FAIT LEUR RENTREE

Le club de ping-pong

Les activités du club de tennis de table ont repris à Rumigny tous les mardis à partir de 18h. Seul, en famille, entre amis, venez rejoindre notre association dans une ambiance conviviale.



N'hésitez pas à nous contacter ou passer nous voir.



Contactez nous !

*Le président Arnaud WRONA (06 01 01 82 07)
Le secrétaire Frédéric OZEL (07 86 53 32 39)*

Le club de Zumba

Le club de zumba a repris ses activités le lundi 8 septembre (les grands) et le mercredi 10 (les petits). Les horaires d'accueil sont (sauf périodes scolaires) :

- pour les 3-6 ans : les mercredis de 15h à 15h45
- pour les 7-11 ans : les mercredis de 16h à 16h45
- pour les grands : les lundis de 19h à 19h45



Frais d'inscription :

- 120 € l'année ou 5 € la séance pour les petits.
- 60€ les 10 séances + 1 gratuite ou 6€ la séance pour les grands.

La Présidente : Aurélie PILLOT

Le club de gym

Vous avez envie d'entretenir votre corps et de vous maintenir en forme ?

Vous avez envie de vous détendre en fin de journée après une journée de travail ?

Vous avez envie de passer un bon moment dans la bonne humeur ?

Les cours de gym ont lieu tous les mercredis de 19 heures 30 à 20 heures 30 au foyer communal. Ils sont assurés par Madame Viviane ARTY qui ne reprendra ses fonctions que début octobre. Pour le moment, nous organisons une randonnée chaque mercredi (une heure environ). Départ à 19 heures 30 du foyer communal.

Si vous êtes intéressé, venez nous y rejoindre !

La Présidente : Nadine RUELLE



Départ pour la randonnée.

DES TRAVAUX :

Comme chaque année, le SIVOM de Boves a procédé en août à la réfection des voies communales. L'entretien régulier et notamment le rebouchage des « nids de poule » permet de prolonger la durée de vie des chaussées.



Entretien de la chaussée rue de Vers

En raison de la fréquentation croissante de la plate-forme de compostage, Amiens Métropole a décidé de procéder à l'évacuation d'une grande partie des déchets verts. Un nouveau marché a été passé avec une entreprise pour assurer à l'avenir un broyage régulier.



Evacuation des déchets verts.

ETAT CIVIL

Mariages : Sabine EVRARD (rue de Saint Sauflieu) et Joffrey LOURDEL (de Pernois) se sont mariés le 2 août à Rumigny ; Émilie DELPORTE et Jérôme BRETON (rue de Saint-Sauflieu) se sont mariés le 9 août à Rumigny ; Adeline VIARDOT et Benoît CAMERLYNCK (grande rue du quai) se sont mariés le 23 août à Rumigny.

Décès: Monsieur Francis DEVISME est décédé le 28 avril 2014 ; il était né le 3 octobre 1947 à Rumigny. Monsieur Yves BETTE est décédé le 8 mai 2014 à Romilly sur Seine (Aube) ; il était né le 22 mai 1936 à Rumigny. Madame Chantal DELBAL est décédée le 29 mai ; elle était née le 26 décembre 1948 à Amiens ; elle venait régulièrement à Rumigny. Madame Josette PRUVOST (née DELPHIN) est décédée le 25 juillet à Corbie. Elle était née le 4 octobre 1926 à Boves ; elle habitait à Rumigny rue de Vers.



Emilie et Jérôme



Sabine et Joffrey



Adeline et Benoît

JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD. Comité de rédaction : Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE. - Ont participé à ce numéro 2 : Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Corinne BLANGER Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Dominique EVRARD, Hélène, Claire et Bénédicte FABRER, Aurélie PILLOT, Nadine RUELLE, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE, Arnaud WRONA.

Photographies de Corinne BLANGER, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Daniel GIRAULT, Alice, Thérèse et Dominique EVRARD, Arnaud WRONA. Site internet de la commune : www.rumigny.fr Imprimé par nos soins. Dépôt légal.